AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-8-77 35326

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :
Régisseur de recettes de la D.D.A.
C.C.P. Montpellier 5238-57
50 francs

N° 23 - 18 août 1977

VIGNE

EUDEMIS - (Gard et partie Est de l'Hérault)

Le 3ème vol a été observé au Cailar, Lunel, Aigues-Vives, Tavel, dans les Costières du Gard (Saint-Gilles, Franquevaux... notamment) et dans la vallée du Rhône depuis le début de la semaine dernière. Le vol s'est accentué sur le littoral (Villeneuve-les-Maguelonne).

Les pontes sont en général peu nombreuses mais, localement, dans les parcelles "favorables aux vers", les dépôts d'oeufs peuvent être notables.

Il est recommandé avant d'effectuer le traitement de repérer les pontes et d'estimer si leur importance est suffisante pour justifier l'intervention.

La bonne efficacité des traitements doit être recherchée grâce au réglage des jets permettant de bien enrober les grappes. On recourra au poudrage si les appareils de pulvérisation sont mal adaptés.

Traitements : La méthode préventive est conseillée :

- dès réception pour les zones de Tavel et des Costières du Gard (un décalage pourra être observé dans certains tènements) ;

- dès le 2I août, pour la vallée du Rhône et les autres secteurs (Est de l'Hérault, région de Montpellier, littoral).

Ces applications pourront être complétées 6 à 8 jours après par un second traitement si l'on décèle la présence de jeunes chenilles.

Dans le cas où la méthode curative (poudrage au parathion) serait la seule employée, effectuer le traitement dès le 22 août (Tavel, Costières).

Rappelons que cette méthode est préconisée autour du 20 - 22 août dans l'ouest de l'Hérault dès la découverte des chenilles (vallée de l'Hérault).

Remarques : Respecter strictement les délais d'emploi avant récolte pour les traitements sur raisins de table.

En cas de présence d'acariens, renforcer la protection à l'aide d'un acaricide.

CICADELLES :-

Les dégâts provoqués par ces ravageurs sont décelés assez fréquemment. Des traitements sont conseillés, dès que les populations sont importantes, pour éviter que les dégâts n'aillent jusqu'au dessèchement marginal des feuilles.

Les produits préconisés sont :

azinphos	40 g. m.a./hl	oxydémetonméthyl	25 g. m.a./hl
formothion	50 g. m.a./hl	parathion	30 g. m.a./hl
méthomyl	37,5 g. m.a./hl	phosalone	60 g.m.a. /hl
méthidathion	30 g. m.a./hl		

P227

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription RP. 531 A.D.

BOTRYTIS -

La 4ème application est préconisée au plus tard 3 semaines avant le début de la vendange.

MILDIOU -

L'orage du 17 a affecté surtout la vallée du Rhône (30 à 40 mm).

Le renouvellement de la protection est nécessaire dans les plantiers et dans les vignes où la maladie se manifeste, en vue de la conservation du feuillage.

N.B. - La super bouillie Macclesfield a obtenu son homologation à 1, 500 kg/hectolitre , soit 15 kilogs à l'hectare.

OLIVIER

DACUS - Mouche de l'olive -

Le vol de Dacus est assez faible dans l'Hérault et le Gard. Des piqûres ont cependant été repérées près de Montpellier. Il convient de surveiller attentivement l'apparition des premiers dégâts sur olives et, après constatation, d'effectuer un traitement à l'aide d'un des produits suivants :

diméthoate (30 g. m.a./hl) - fenthion (50 g. m.a./hl)

formothion (40 g. m.a./hl) - ou phosphamidon (30 g. m.a./hl)

Il peut être intéressant de négliger les premières attaques si elles sont faibles afin d'éviter les conséquences fâcheuses dues à l'emploi répété d'insecticides : les pullulations de cochenilles, génératrices de fumagine, sont en particulier favorisées. Le moment venu, nous diffuserons un nouvel avis.

ARBRES FRUITIERS

CERATITE -

Des prises faibles sont enregistrées dans la région de Perpignan. Les traitements peuvent être limités, actuellement, aux plaines du Roussillon.

Un prochain bulletin fera, à nouveau, le point de la situation.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE,
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V.LAGAUDE

Tirage du I8 août I977 - I400 exemplaires.